



*Paris, le 17 juin 2019*

**INTEMPÉRIES EN AUVERGNE - RHONE-ALPES :  
LE CIC MOBILISÉ POUR ACCOMPAGNER LES SINISTRÉS.**

**Samedi 15 juin, des pluies diluviennes et des averses de grêle importantes se sont abattues dans plusieurs départements d’Auvergne - Rhône-Alpes.**

Dès le lendemain, le CIC a mis en place un dispositif spécifique pour renforcer le soutien apporté à ses clients et les appuyer au plus près dans les épreuves qu’ils subissent, notamment avec la mise place d’un dispositif d’accompagnement adéquat.

Dans une démarche de proximité et afin de leur apporter tout le soutien nécessaire de façon personnalisée, les salariés et experts du CIC sont mobilisés pour accompagner leurs clients dans les déclarations de sinistre, la mise en place des indemnisations et le déblocage immédiat d’acomptes selon le degré d’urgence.

Les déclarations peuvent se faire :

- en priorité, sous forme d’e-déclaration depuis l’appli CIC ou via Filbanque sur <https://goo.gl/Mm3dSU> ;
- en complément, les équipes sont joignables au 03 88 14 00 44 (automobile) ou au 03 88 14 00 22 (habitation).

**Contacts :**

Frédéric Monot - CIC Tél. : 01 53 48 79 57 - Mél. : [frederic.monot@cic.fr](mailto:frederic.monot@cic.fr)

Fabienne Violet - CIC Lyonnaise de Banque Tél. : 06 84 07 51 81 - Mél. : [fabienne.violet@cic.fr](mailto:fabienne.violet@cic.fr)